

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Programme de travaux au club-house du tennis Club

Séance du 29 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-deux janvier deux mille vingt, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents : MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, HARNAL Sébastien, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : MM. ALLANDRIEU Bernard (pouvoir à Mme FERRO Nicole), BLEIN Jean (pouvoir à M. CHAPUIS Gérard), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. BARBARIN Daniel), TRAMOY Maurice (pouvoir à M. GRIOT Bernard).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), MACHON Annie (pouvoir à M. ARGENTI Bernard), MARTINE Christine (pouvoir à M. LEMOINE Gilbert), PETIT Odile (pouvoir à M. EMIN Philippe).

Membres absents : MM. FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHATEAU Marie-Luce, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : Mme BERTHET Claire.

Soit : 36 présents, 10 pouvoirs.

Monsieur le Maire rappelle les travaux entrepris pour réhabiliter les terrains de tennis d'Hauteville.

Il précise que les membres du club ont émis le souhait qu'il soit également procédé à des travaux de réhabilitation du club house.

Le club de tennis a demandé auprès de l'entreprise LYAUDET Charpente, un devis relatif à la rénovation de la toiture, des façades, des menuiseries et du plafond du bâtiment.

Le montant de la dépense prévisionnelle s'établit à 30 702,19 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le financement de ces travaux.

Il donne lecture du plan de financement prévisionnel suivant :

dépenses		recettes	
rénovation de la toiture	3 600,42 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	12 280,00 €
rénovation des façades	19 690,49 €		
remplacement des menuiseries	6 406,78 €	autofinancement	18 422,19 €
plafond et isolation	1 004,50 €		
Total dépenses	30 702,19 €	Total recettes	30 702,19 €

La commission travaux propose de réaliser les travaux de réhabilitation du club-house comme ci-avant présentés et de solliciter l'aide financière de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la réalisation desdits travaux.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE** la réalisation des travaux d'isolation du club house du tennis club ;
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter l'aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la réalisation desdits travaux ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire,



[Signature]
Philippe EMIN